

Parrainez dès à présent et jusqu'au 30 septembre 2026

Comment ça se passe ?

01

Adhérent de la Mutuelle des Pays de Vilaine, vous avez la gentillesse de nous transmettre les coordonnées d'un proche à qui vous souhaitez recommander notre mutuelle

02

Nous contactons votre proche de votre part et lui transmettons une proposition de mutuelle personnalisée

03

Votre proche souscrit sa mutuelle à la Mutuelle des Pays de Vilaine

04

Vous, parrain, recevez en remerciement un cadeau d'une valeur de 30 €,

Votre proche, désormais mutualiste, reçoit aussi un cadeau d'une valeur de 30 €.



Photos non contractuelles

.../...

Pour nous transmettre les coordonnées de votre filleul · e :

- Retournez-nous la carte réponse jointe,
- Ou venez nous voir :



- **à notre siège social à Redon**
13 rue des Douves :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h
ou le samedi de 9h à 12h.



- **à notre agence à Rennes**
6 rue de l'Alma :
du mardi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h45.

**Adhérez à notre mutuelle,
c'est très facile,
on vous accompagne.**

02 99 72 13 00
mutuellepaysdevilaine@mpv.cimut.fr



Mutuelle
des Pays de Vilaine

la santé durable, un engagement vital

**Parrainez vos proches
dès maintenant
& jusqu'au 30 sept. 2026**

Veuillez utiliser l'espace ci-dessous
si vous souhaitez nous transmettre un message.

Plier

Plier

Carte à retourner⁽¹⁾

sans affranchissement avant le 30 sept. 2026

Vous : le parrain

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Commune.....

Téléphone fixe.....

Portable.....

Mail obligatoire.....@.....

Votre proche : filleul · e

Je confirme avoir demandé l'accord de mon filleul.e
avant la transmission de ses coordonnées ci-dessous.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Commune.....

Portable.....

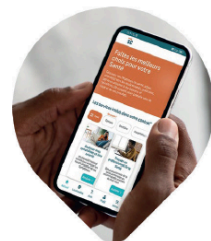
Mail obligatoire.....@.....

⁽¹⁾ Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mutuelle des Pays de Vilaine pour l'établissement d'un devis. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Mutuelle des Pays de Vilaine. Elles sont conservées pendant une durée de deux ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : dpd@mpv.cimut.fr 13 rue des Douves à Redon, 02 99 72 13 00.

Des aides, des services de l'accompagnement mutualistes

Les avantages d'un réseau
de soins national

my
SANTÉCLAIR



Un ensemble de services inclus
dans votre contrat de complémentaire santé
pour vous aider à optimiser vos choix santé.

- **Sélectionner**

Trouvez les professionnels recommandés
ou les meilleurs établissements de santé.

- **Dépenser moins**

Bénéficiez du tiers payant, de soins et d'équipements
de qualité à tarifs négociés auprès de plus de 8.500 praticiens.

- **Être conseillé**

Bénéficiez de notre expertise pour être
accompagné dans votre parcours de santé.

- **Avant une hospitalisation**, obtenir un deuxième avis médical,
- **Téléconsultation** : consultation rapide en vidéo 24/7 avec un médecin généraliste ou spécialiste, autant que nécessaire, sans frais,
- **Préserver votre santé mentale** avec « Bien dans ma tête » : grâce à un accompagnement complet, retrouvez un bon équilibre mental et émotionnel.

Des services

- Nos **conseillers à votre disposition 6 jours sur 7** par téléphone ou à l'accueil,
- Nos remboursements **rapides**,
- Le **tiers payant** pour vous éviter d'avancer vos frais de santé,
- Notre accompagnement **individualisé**,
- Nos **applis mobiles**.

www.mutuellepaysdevilaine.fr

Coordonnées de l'expéditeur
à renseigner avant expédition :

À utiliser seulement en France
métropolitaine et dans les départements
d'Outre-Mer

PRIO

20 g
validité
permanente



MUTUELLE DES PAYS DE VILAINE
AUTORISATION 56705
35609 REDON CEDEX